**Déclaration préalable de l’Unsa Education des Landes**

**au CDEN du lundi 4 juillet 2022**

Madame la Préfète,

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Ce comité départemental de l’Education Nationale nous réunit ce jour pour étudier les possibilités d’ajustements de fin d’année dans le 1er comme dans le 2nd degré. Notre fédération s’est largement exprimée lors des deux CTSD 1er degré et du groupe de travail 2nd degré, dans un cadre et avec des moyens contraints. Nous n’y reviendrons pas en détail dans cette déclaration. Pour l’Unsa Education, la carte scolaire est un élément politique autant que technique. Nous constatons que des choix ou des non-choix, voire un abandon de volonté politique en matière de carte scolaire par des communes impacte l’ensemble des décisions à prendre dans cette instance : nous avons interrogé notamment et encore une fois la communauté d’agglomération du Marsan, mais pas uniquement puisque des questions se posaient également sur Mimizan et Tarnos.

Concernant le problème du remplacement sur ces derniers mois et des décharges de direction : un document transmis par les services de la DSDEN a mis en lumière la problématique du non-remplacement sur de nombreuses circonscriptions avec des pics sur les mois de janvier et février, à mettre en lien avec la crise de la COVID. Mais pas uniquement, car les difficultés ont persisté bien au-delà alors que cette crise s’est effacée du paysage politique et médiatique – le contexte électoral pouvant certainement expliquer un silence qui masque des réalités -.

Depuis maintenant plus de deux ans, les problèmes de remplacement sont particulièrement vifs. Sur le terrain, la pénurie de remplaçants a conduit des DSDEN à s’affranchir de certaines obligations réglementaires.

Parmi les personnels impactés, les directrices et directeur d’écoles, alors qu’ils étaient aux avant-postes de la gestion de la crise sanitaire, se sont vus privés des décharges prévues par la règlementation.

Les directeurs et directrices finissent l’année scolaire épuisés, non seulement par la gestion de la crise sanitaire et la surcharge de travail importante générée par cette crise, mais également parce qu’ils n’ont pas pu bénéficier de leur temps de décharge règlementairement prévu.

Dans ce contexte le SE-Unsa, syndicat de notre Fédération Unsa Education, a écrit au ministre pour dénoncer cette situation et demander que les heures de décharges non organisées soient compensées par le versement d’HSE.

Concernant les PIALS et la gestion des AESH, pour l’Unsa Education, le dispositif PIAL n’est pas le problème. C’est le manque de personnels AESH qui est à l’origine des dysfonctionnements que nous observons et que vivent nos collègues. Le coordonnateur est contraint de modifier, rationaliser, redistribuer les personnels pour tenter de répondre aux besoins des élèves. En vain... Quant au manque d'AESH, deux explications sont possibles : soit il n’y a pas de candidats (pour cause de faible rémunération et de statut contraignant) et les emplois restent vacants, soit il y a des candidats mais plus d’argent pour les rémunérer.

Nous voyons par ailleurs, les demandes d'aides en commission d'action sociale départementale exploser, dans un contexte d'augmentation galopante du coût de la vie...Dire non aux PIALS, est pour notre l’Unsa Education une solution facile qui ne permettra pas de résoudre les problèmes des personnels et des élèves. C’est pourquoi, l’Unsa Education des Landes n’a pas souhaité s’associer à la déclaration commune de la FNEC-FP FO, de la FSU et de la FCPE. L’Ecole, tout comme la société civile, se doivent d’être plus inclusives, bien au-delà du champ du handicap, et doivent s’en donner les moyens.

Pour l'Unsa Éducation, il est urgent d’augmenter l’attractivité du métier d’AESH en améliorant la rémunération mais aussi leurs conditions d’exercice. Il est également urgent que l’État respecte les droits des élèves en situation de handicap en assumant l’augmentation des enveloppes budgétaires, en respectant les seuils préconisés pour les ULIS, en augmentant également le nombre de places en établissements spécialisés. Lors du CDEN du 29 novembre 2021, l’Unsa Education avait une fois de plus alerté cette instance sur ce sujet. Une commission avec la MLPH et une réunion avec l’ARS étaient prévues et un regard devait être porté sur l’accueil en IME et en ITEP. Où en sommes-nous aujourd’hui ?

Les décisions de ce comité départemental participent à la préparation de la rentrée scolaire. Nos inquiétudes sont vives quant à une rentrée que notre gouvernement voudrait voir qualifiée de techniquement réussie. **La crise la plus urgente est celle de l’attractivité de nos métiers. L’UNSA Éducation est très inquiète des conditions dans lesquelles va s’opérer la prochaine rentrée scolaire.**

Nous alertons depuis de nombreuses années sur cette situation de déficit d’attractivité qui s’est accéléré pour plusieurs raisons : Une **dégradation importante des conditions de travail** qui fait que les personnels perdent leur satisfaction au travail et ne recommandent plus leur métier à ceux qui voudraient nous rejoindre, une perte de pouvoir d’achat chronique encore accélérée par l’inflation. Les annonces qui ont été faites marquent un changement de dogme mais ne permettent pas de combler la **perte de pouvoir d’achat accumulée** par des années de gel du point d’indice.  Le gouvernement a annoncé une hausse trop limitée de la valeur du point d’indice : + 3,5%. Si le montant de cette enveloppe n’est pas anecdotique, il ne compense malheureusement ni le niveau actuel de l’inflation sur un an, ni le décrochage induit par le gel du point d’indice depuis 2010. Le gouvernement a refusé la demande de l’Unsa d’indexer la valeur du point d’indice sur l’inflation. Pour l’Unsa Education, une réelle revalorisation des rémunérations et des carrières dont dépend l’attractivité de la fonction publique est nécessaire et indispensable. Aujourd’hui, nous n’y sommes pas et même l’urgence à compenser l’inflation est un rendez-vous manqué.

Autre raison qui a encore accéléré cette désaffection pour les métiers d’enseignant∙es CPE et Psy EN, c’est la **réforme de leur formation**. Elle a encore compliqué non seulement l’accès à ces métiers, mais rendu plus périlleuse l’entrée dans ces métiers, avec parfois des chocs qui sont ensuite difficilement surmontables pour ces nouveaux professionnels. Dernière raison de cette liste non-exhaustive, c’est la **mise sous-tension budgétaire du système**. Elle impose une gestion des personnels à flux tendu sans se donner, ni le temps, ni les marges budgétaires, entre le temps du recrutement et celui de la prise de fonction. Elle ne se donne pas non plus les moyens humains pour administrer notre ministère avec des personnels administratifs trop peu nombreux. Le plan de requalification de la filière administrative que nous soutenons nécessite des créations d’emplois. Nous savons que toute l’institution est mobilisée pour tenter de préparer la rentrée, mais **l’UNSA Éducation réaffirme que des mesures complémentaires, immédiates et ambitieuses sont indispensables afin de sécuriser, non seulement la rentrée, mais l’ensemble de l’année scolaire.**

Le ministre Pape NDIAYE a réaffirmé que l’ensemble des personnels du service public d’éducation devaient se savoir écoutés, compris et soutenus par l’institution, par ses cadres et par l’ensemble de la société. Nous y souscrivons, mais être écoutés ce n’est pas mettre en œuvre des projets tout droit sortis des chapeaux du ministère et appliqués sur le terrain sans préparation.

Sur le fond, la circulaire de rentrée 2022 présente une juxtaposition de dispositifs, de projets, d’expérimentations dont personne ne connait ni les tenants ni les aboutissants, au risque d’y perdre son latin.

Pour l’Unsa Education, les expérimentations doivent systématiquement partir d’un constat et fixer un objectif. Ce qui sous-tend d’établir un protocole, de mettre en place un comité national de suivi et de n’impliquer que les écoles et établissements volontaires. Cette méthode permettrait aux équipes de se sentir actrices de ces projets et d’éliminer les expérimentations qui ne répondraient pas à la problématique initiale.

A l’Unsa Education, nous voulons enfin une société plus apaisée, une démocratie où l’écoute et l’effort de rassembler soient plus forts. Le rôle du dialogue social et la place des corps intermédiaires doivent être renforcés : comme médiateurs sociaux, avec l’ensemble des forces syndicales, associatives, caritatives et citoyennes qui font la République du quotidien, ceux-ci font partie des solutions évidentes à la crise politique que notre pays traverse. Au Président de la République et à ses ministres d’être à la hauteur de ce défi majeur : il n’est pas encore trop tard !

Merci pour votre écoute.

Christophe NOWACZECK Elodie DARZACQ Sophie MERCADAL